



1^{ère} Ecole en ligne des professions comptables
Spécialiste des préparations DCG - DSCG via Internet

CORRIGÉS COMPTALIA DES EXAMENS DCG 2008

The flyer features the Comptalia logo at the top left. Below it, the text 'CORRIGÉS DCG08' is prominently displayed in white and blue. A sub-headline reads 'À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT 48H APRÈS CHAQUE ÉPREUVE SUR WWW.COMPTALIA.COM'. The flyer is divided into two main sections: 'Comptalia Formation DCG - DSCG VIA INTERNET' and 'Comptalia TV LA CHAÎNE DU SAVOIR COMPTABLE'. The first section lists benefits like 'Formation complète - sur mesure - à votre rythme' and 'Assistance permanente de vos formateurs'. The second section lists 'Tous vos cours en vidéo' and 'Emissions interactives en direct'. A red circular badge on the right says 'INSCRIPTION TOUTE L'ANNÉE! DÉMARRAGE SOUS 48H!'. A pink circular badge at the bottom says 'DÉCOUVREZ AUSSI'. At the bottom, it provides the phone number 'N° Vert 0 800 COMPTALIA' and 'APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE SOIT 0 800 266 1271'. The website 'www.comptalia.com' is also mentioned.



L'ÉCOLE EN LIGNE QUI EN FAIT + POUR VOTRE RÉUSSITE

Ce corrigé est la propriété exclusive de Comptalia.com ;
toute utilisation autre que personnelle devra faire l'objet d'une demande préalable sous peine de poursuites.

SESSION 2008

UE 05 - Economie

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 1,5

*Aucun document ni aucun matériel ne sont autorisés.
En conséquence, tout usage d'une calculatrice est **INTERDIT** et constituerait une **fraude**.*

I – DISSERTATION

Sujet

Les raisons et les modalités de l'intervention publique dans l'économie.

II – QUESTIONS

- 1. Les différents systèmes (ou régimes) de change : définitions, caractéristiques et grands exemples historiques.**
- 2. La Révolution industrielle : définition et facteurs explicatifs.**

Barème indicatif

Dissertation.....	12 points
Question 1	4 points
Question 2	4 points



Avec Comptalia, passez vos examens
avec le sourire !

INSCRIPTION
TOUTE L'ANNÉE
DÉMARRAGE
SOUS 48H

Comptalia Formation **DCG - DSCG VIA INTERNET**

- › Formation complète - sur mesure - à votre rythme
- › Assistance permanente de vos formateurs
- › Cours en ligne et supports papier
- › Devoirs corrigés - séances de cours en direct...

www.comptalia.com



Comptalia TV **LA CHAÎNE DU SAVOIR COMPTABLE**

- › Tous vos cours en vidéo
- › Emissions interactives en direct
- › Actualité Fiscale - Comptable - Juridique

www.comptalia.tv



Un conseiller au 04 67 99 88 20

Proposition de corrigé :

Remarque préalable :

Le corrigé proposé par Comptalia est plus détaillé que ce que l'on est en droit d'attendre d'un candidat dans le temps imparti pour chaque épreuve.

A titre pédagogique le corrigé comporte donc des rappels de cours, non exigés dans le traitement du sujet.

I – Corrigé de la Dissertation

Proposition d'un plan détaillé

Introduction

- Accroche

L'économie dans l'ensemble des pays développés, mais aussi pour une partie des pays en développement est organisée par la structure des marchés. Les marchés pour les auteurs classiques, néoclassiques, en bref pour la pensée économique libérale constituent le meilleur principe d'organisation des activités économiques, ceux-ci étant sensés réguler les intérêts individuels et ainsi garantir au mieux l'intérêt général (principe de la main invisible d'Adam Smith). Aussi, cette pensée classique soutient l'idée de l'inutilité, de l'inefficacité, voire de la nuisance de l'intervention publique dans l'économie.

- Définition des termes du sujet

Mais qu'entend-on au juste par intervention publique dans l'économie ? Si à l'époque de Smith, il s'agissait essentiellement des agissements de l'Etat central, aujourd'hui, la sphère publique s'est étendue à de nouvelles institutions, d'une part décentralisées, comme les collectivités locales (communes, groupements de communes, départements et régions) dans le cas de la France, et d'autre part supra-nationales, avec le développement des institutions et des politiques de l'Union européenne.

De même la notion d'intervention économique de l'Etat qui par définition concerne la production, la répartition et l'utilisation des ressources s'est élargie. En effet les interventions sociales de l'Etat en matière de prélèvements obligatoires et de redistribution ont à la fois des causes et des conséquences économiques. Il devient donc très difficile de délimiter les interventions économiques « pures » des interventions sociales.

- Problématique

On peut donc légitimement s'interroger sur les différentes raisons qui ont poussé la puissance publique à intervenir de plus en plus fortement dans la vie économique et sociale, ainsi que sur les différents outils de cette intervention croissante.

- Présentation du plan

Pour répondre à cette interrogation, nous serons amenés à analyser les causes historiques de cette intervention (partie I), pour étudier ensuite les différentes modalités de l'action publique en matière économique et sociale (partie II).

Développement

Partie I : Les raisons de l'intervention publique dans l'économie

L'Etat intervient dans la vie économique, pour d'une part garantir la pérennité de la nation et de ses structures économiques et d'autre part assurer le minimum indispensable de cohésion sociale. Par ailleurs, ce sont les insuffisances et les défaillances de l'économie de marché qui conduisent la puissance publique à intervenir dans la vie économique et sociale.

A – La puissance publique garante des intérêts de la nation et du bon fonctionnement des structures économiques

- L'Etat est garant de la pérennité de la nation. Pour cela, il doit développer ses fonctions régaliennes, comme la justice, la sécurité intérieure et extérieure.
- L'Etat doit fixer un cadre légal aux activités économiques et en surveiller le respect, sanctionner les contrevenants. Cela concerne particulièrement le droit de propriété, le droit des contrats et le respect de la libre concurrence.
- L'Etat doit mettre en place des institutions de contrôle et de tutelle des marchés pour assurer leur bon fonctionnement (comme l'AMF pour les marchés financiers ou l'AFB pour les banques).
- Ces fonctions sont reconnues par les auteurs classiques et libéraux, bien qu'elles détournent une partie des richesses produites par le prélèvement d'impôts destinés à financer ces fonctions régaliennes.

B – Les défaillances et les insuffisances de l'économie de marché à l'origine de l'intervention croissante de la puissance publique dans le système économique

- D'une part, les mécanismes de marché sont insuffisants dans un certain nombre de domaines.

Cela est particulièrement évident pour la mise en place d'infrastructures économiques indispensables au développement économique, comme les réseaux de transport. Ces investissements sont si coûteux que bien souvent, seule la puissance publique peut les financer.

Dans le même ordre d'idée, les entreprises privées fonctionnant dans le cadre des marchés sont dans l'impossibilité de fournir des biens collectifs, ceux-ci étant caractérisés par les principes de non rivalité et de non exclusion qui rendent impossible la détermination d'un prix et le paiement par leurs utilisateurs. Sans parler de la difficulté de la prise en charge d'activités jugées non rentables, mais décisives pour l'avenir économique de la nation (politique d'éducation de masse).

Enfin, les agents économiques mus par la recherche de leur intérêt personnel immédiat sont généralement aveugles pour tout ce qui concerne le long terme et les externalités consécutives à leur activité. Cela nécessite la mise en place de politiques structurelles pour inciter les agents économiques à se comporter dans un certain sens (politique industrielle, de la recherche et de l'innovation).

- D'autre part les marchés s'avèrent parfois durablement défaillants, comme en témoigne l'importance et la persistance de la crise de 1929, dont l'issue n'a pu être trouvée que dans l'intervention massive de la puissance publique dans l'activité économique (le New deal de F. Roosevelt, par exemple).

En dehors des crises de l'importance de celle des années 30, on peut remarquer que les marchés atteignent rarement l'équilibre général cher à L. Walras. Des déséquilibres apparaissent de manière récurrente, comme l'inflation en période d'expansion ou le chômage en période de récession. Ces déséquilibres nécessitent des politiques publiques contra-cycliques inspirées par la théorie

keynésienne, et destinées à réguler l'activité économique, afin d'obtenir un trend de croissance le plus régulier possible.

La puissance publique est aussi là pour corriger les excès de certains agents économiques. Récemment, la crise des subprimes a été contenue grâce à une politique monétaire laxiste qui a permis le refinancement des banques les plus impliquées, voire grâce à l'intervention directe de l'Etat par la nationalisation pure et simple de banques au bord de la faillite.

C – Les inégalités sociales à l'origine d'une partie des interventions publiques

Une grande partie des interventions publiques est motivée par le souci de maintenir la cohésion sociale et de lutter contre les inégalités sociales provoquées par la répartition des revenus issue de l'économie de marché.

Les interventions sociales ont d'abord été motivées par la constitution d'un mouvement social fédéré par l'appareil syndical et le développement de partis politiques défendant les intérêts des classes populaires. Les luttes sociales ont d'abord abouti à la constitution d'un droit social protecteur des salariés considérés en position de faiblesse dans leur rapport aux employeurs.

Puis, ces mouvements ont conduit au développement de la protection sociale, véritable filet de sécurité pour les citoyens les plus vulnérables. Il s'agit d'une part, dans une logique d'assistance d'éviter le dénuement le plus total d'une partie de la population (politique de minima sociaux) et d'autre part de couvrir les grands risques de la vie, non pris en compte par les mécanismes de marché. La couverture maladie et le système de santé, le système de retraite et l'indemnisation du chômage sont au centre de ce type d'intervention publique.

Transition

Les raisons de l'intervention publique sont le plus souvent en rapport avec les limites de la régulation par le marché. La puissance publique étant le seul recours à la myopie et parfois à l'inefficacité des marchés. C'est dans ce contexte que ce sont développées les politiques publiques, historiquement développées par les Etats et plus récemment relayées à la fois par les collectivités locales d'un côté, et les institutions européennes de l'autre.

II – Les politiques publiques et les moyens utilisés par la puissance publique pour mener ces interventions économiques et sociales

A) La diversité des politiques publiques

Les politiques publiques embrassent un champ très large dans les domaines économique et social, conformément à la logique de l'Etat providence qui s'est imposé dans l'ensemble des nations européennes depuis 1945. Une typologie de ces politiques peut être proposée.

- Des politiques d'intervention au niveau de la production de biens et de services. Il s'agit d'offrir des biens collectifs et des services publics mis à la disposition des citoyens et plus particulièrement à destination des catégories les plus faibles économiquement. Dans certains cas, comme en France, ces interventions ont concerné la production de biens et de services marchands, au travers du secteur nationalisé, dans des secteurs réputés stratégiques (transport, énergie, banques...). Dans ce cas, ces productions sont à considérer comme partie intégrante des politiques économiques structurelles.

- Des politiques économiques structurelles visant à l'orientation sur le long terme de l'activité économique, par la mise en place, la transformation ou la modernisation des structures économiques et sociales (politique de la recherche et de l'innovation, politique industrielle, politique d'infrastructures, par exemple).

- Des politiques de régulation conjoncturelle destinées à lutter contre les grands déséquilibres économiques, comme l'inflation et le chômage.
- Une politique des revenus, encadrant la répartition primaire des revenus et veillant à un équilibre dans la répartition de la valeur ajoutée entre salaires et profits. L'instauration d'un salaire minimum et les obligations faites aux partenaires sociaux de mener des négociations au niveau des branches d'activité et des entreprises en constituent le socle le plus important. La mise en place d'une politique de revenus minimum pour les personnes âgées, pour celles ne bénéficiant d'aucune ressource (RMI) ou pour d'autres catégories en situation de vulnérabilité (allocation pour parent isolé ou pour les victimes d'un handicap, par exemple). Dans ce dernier cas, la politique des revenus se confond avec la protection sociale.
- Un système de protection sociale développé dans une logique d'assurance, sur le modèle Bismarkien (la Sécurité Sociale et l'ASSEDIC en France) puis dans une logique d'assistance à portée universelle inspirée par le modèle britannique de Lord Beveridge. Le premier est financé par les cotisations sociales, tandis que le second l'est par l'impôt.

B) Les outils au service de la puissance publique

A l'aune des politiques publiques caractérisées par une grande diversité, les moyens au service de la puissance publique pour conduire ses interventions dans le domaine économique et social sont multiples.

- La loi et les réglementations. Elles concernent tous les domaines de la vie économique et sociale : droit du travail, droit de la concurrence, droit des affaires, droit de la consommation en sont les principales manifestations.
- Les budgets publics. La politique budgétaire est un puissant moyen au service des interventions publiques. Celle-ci englobe une politique fiscale qui contribue à modifier la répartition des revenus et des patrimoines et qui donne les ressources financières nécessaires aux politiques d'intervention (impôts directs sur le revenu, les patrimoines, les bénéficiaires, et impôts indirects sur la consommation, comme la TVA, la TIPP ou bien encore les droits d'accise).

Elle englobe, par ailleurs une politique de dépenses qui concerne le fonctionnement des institutions publiques, les interventions économiques et sociales et les investissements publics. En France, celle-ci se présentait par grands ministères (Education, Justice, Intérieur, Affaires Etrangères) pour évoluer vers une présentation par mission, conformément à la LOLF (Loi organique sur la loi de finance).

La politique budgétaire est un moyen essentiel pour mener les politiques structurelles et surtout les politiques conjoncturelles. Ainsi, la baisse des impôts et/ou l'augmentation des dépenses publiques est au service d'une politique de relance de la croissance et de l'emploi, alors que la manœuvre inverse est au service d'une politique d'austérité et de rigueur destinée à lutter contre l'inflation en cas de surchauffe économique.

- La monnaie, est le troisième moyen de l'intervention publique. La gestion de la masse monétaire par les banques centrales, ainsi que la politique de taux d'intérêt de court terme constituent les autres moyens de politique contra-cyclique destinés à stimuler ou freiner le rythme de la croissance économique. Notons, que depuis l'indépendance des banques centrales, par rapport au pouvoir politique et bien sûr depuis l'adoption de l'euro et la création de la Banque Centrale Européenne, la politique monétaire n'est utilisée qu'à la seule fin de lutte contre l'inflation.

C) Les différents cadres de l'intervention publique

Si traditionnellement, l'intervention publique se confondait avec celle de l'Etat, il faut constater à ce sujet une double évolution.

- D'une part, depuis la première loi de décentralisation en France en 1982, poursuivie par celle de 2003, qui s'est amplifiée depuis lors, les collectivités locales et particulièrement les Départements et les Régions deviennent des acteurs majeurs en termes d'interventions économiques et sociales. La décentralisation des interventions s'est d'ailleurs accompagnée d'un transfert des ressources de l'Etat central vers les collectivités, puisque les dotations aux collectivités locales représentent désormais le deuxième poste de dépense du budget de l'Etat.

- D'autre part, on assiste à la montée en puissance des interventions économiques de l'Union Européenne. Un grand nombre de lois adoptées par les Etats membres sont en fait la retranscription dans les droits nationaux des Directives européennes. Par ailleurs l'UE mène des politiques structurelles en lieu et place des Etats. Elle s'impose aussi en ce qui concerne le droit de la concurrence. Enfin, le budget européen, même modeste, puisqu'il ne représente guère plus d'1 % du PIB de l'Union, contribue à renforcer l'action des Etats au niveau économique et social.

Il est à noter que l'appartenance à l'Union et plus encore à la zone euro est de nature à limiter et à contraindre les possibilités d'interventions publiques de chaque Etat membre. Les politiques de régulation conjoncturelle nationales sont sous contrainte, dans la mesure où la dimension nationale de la politique monétaire a disparu et où les possibilités de relance budgétaire sont fortement encadrées par le respect des critères du Pacte de stabilité et de croissance qui limite le déficit public à 3 % du PIB national et la dette publique à 60 %. Enfin, les politiques structurelles sont désormais en partie menées à l'échelle communautaire.

Conclusion

Rappel des conclusions des deux parties sur les raisons de l'intervention publique dans l'économie et les moyens de ces interventions

Ouverture

Les interventions publiques ne semblent pas destinées à contrarier le fonctionnement des marchés, ces derniers restant le cadre fondamental de l'activité économique des pays développés, et ce en dépit des affirmations des économistes libéraux. Ces interventions accompagnent, harmonisent et complètent les régulations marchandes, en gommant notamment leurs excès, qui se traduisent souvent par des conséquences sociales dommageables. C'est l'affirmation du modèle de l'économie mixte, chère à la sociale démocratie qui domine une grande partie de la vieille Europe. Pour preuve, l'évolution des politiques publiques vers moins d'intervention directe dans la vie économique et vers plus d'incitations et de signaux à destination des agents économiques et des marchés. Pourtant, les difficultés financières accumulées par les sphères publiques tant au niveau de la protection sociale qu'au niveau de l'Etat central ne sont-ils pas en mesure de remettre en cause ces interventions, pour rejoindre le modèle néolibéral anglo-saxon économiquement dominant ?

II – Réponse aux questions

1. Les différents systèmes (ou régimes) de change : définitions, caractéristiques et grands exemples historiques.

Un système de taux de change est défini par l'ensemble des règles qui régissent la parité des monnaies entre elles au niveau international. Deux systèmes de taux de change peuvent être distingués : le système des taux de change fixes et le système des taux de change flottants.

Dans le système de taux de change fixes, les autorités monétaires de chaque nation adhérant au système, déterminent une parité d'échange de leur monnaie avec un étalon de référence (l'or, ou l'ECU par exemple) ou avec la devise centrale du système (la livre sterling jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, le dollar après 1945 et les accords de Bretton-Woods). En conséquence, toutes les monnaies ont une parité fixe entre elles.

Cette parité ne peut en principe changer, en dehors de marges de fluctuations prédéfinies (+ ou – 1 % ou + ou – 2,25 %, par exemple dans l'histoire du Système Monétaire International). Si la parité d'une monnaie venait à varier, suite par exemple à un déficit ou un excédent extérieur conjoncturel, la banque centrale du pays concerné a l'obligation d'intervenir sur le marché des changes pour soutenir ou déprécier le cours de change à une valeur égale ou très proche du taux fixe déclaré.

En cas de difficultés (ou de performances) persistantes et structurelles, la parité de la monnaie peut être modifiée par les autorités monétaires dans le cadre d'une dévaluation ou d'une réévaluation. Dans ce cas les autorités de régulation du système (le FMI dans le cadre du SMI) doivent être préalablement informées, voire consultées.

Le système de taux de change fixes possède de nombreux avantages, mais aussi de nombreux inconvénients. Au titre des avantages on peut noter la stabilité des monnaies qui favorise le développement du commerce international (risque de change limité et impossibilité de pratique du dumping monétaire). Par ailleurs, il est prévisible et limite les occasions de spéculation sur les monnaies.

Par contre, au titre des inconvénients, il faut préciser qu'il s'agit d'un système contraignant pour les pays connaissant des difficultés économiques, avec l'obligation de soutenir leur monnaie et/ou d'équilibrer la balance des transactions courantes. Il conduit notamment à privilégier la politique monétaire, plutôt que les politiques en faveur de l'emploi et de la croissance (taux d'intérêt élevés alors que le chômage s'accroît). Par ailleurs, le taux de change peut être déconnecté de la valeur réelle de l'économie nationale, ce qui entraîne la possibilité d'attaque contre les devises les plus faibles (crise du SME en 1992 et 93).

Le système de taux de change fixe a été adopté dans l'histoire monétaire récente dans 2 contextes :

- au niveau international, le SMI entre 1944 et 1974 (officiellement 1976)
- au niveau Européen de 1973 à 1978 avec le Serpent Monétaire Européen, puis de 1979 à 1999 avec le Système Monétaire Européen (SME).

Dans le système de taux de change flottants, le cours des monnaies se détermine librement par le seul jeu des offres et des demandes spontanées des monnaies. N'ayant pas l'obligation de maintenir le cours de la monnaie nationale à l'intérieur de marges de fluctuation, la Banque centrale peut s'abstenir de toute intervention en laissant le marché s'équilibrer de lui-même. En fait, une telle situation, qualifiée de flottement pur des changes, est peu fréquente dans la réalité, car les autorités monétaires veulent éviter de trop fortes variations du cours des monnaies. Aussi, les Banques centrales sont-elles amenées à effectuer des interventions pour mieux contrôler l'évolution des cours. Modifiant par là

même la libre formation des taux de change selon la loi du marché, elles créent une situation constituant un flottement impur (ou administré) des changes.

Le flottement des taux de change, qui s'est progressivement généralisé à l'ensemble des grandes monnaies à partir de 1973, caractérise actuellement le système monétaire international à l'exception des monnaies européennes, liées à un système de taux de change fixes mais ajustable dans le cadre du système monétaire européen mis en place en mars 1979.

Au titre des avantages d'un tel système, on peut évoquer la résorption automatique des déficits extérieurs (avantage plus théorique que réel), la dépréciation d'une monnaie permettant de doper les exportations donc le rétablissement de la balance commerciale et finalement l'appréciation de la monnaie. De plus, on constate une plus grande autonomie de la politique économique (pas d'utilisation des taux d'intérêt pour soutenir le cours de la monnaie) et au contraire la possibilité d'utiliser la valeur de la monnaie comme instrument de compétitivité-prix.

Mais ces avantages sont accompagnés de lourds inconvénients. En effet, l'instabilité monétaire pénalise le commerce international (risque de change) et augmentation des coûts (de couverture du risque de change). La variation de la valeur des monnaies fausse la concurrence internationale et avive la spéculation internationale sur les devises.

2. La Révolution industrielle : définition et facteurs explicatifs.

Le terme de Révolution industrielle désigne le basculement rapide et brusque des sociétés agricoles et artisanales traditionnelles précapitalistes d'Europe occidentale, vers des structures industrielles caractérisées par le machinisme et le développement des fabriques de type capitalistes. Cette rupture dans le développement économique est apparue en Angleterre, à la fin du XVIII^{ème} siècle et s'est propagée en Europe continentale jusque vers 1860.

La Révolution industrielle est caractérisée par des changements économiques et sociaux de grande portée.

Au niveau économique, il faut signaler la multiplication des inventions et des innovations techniques, comme la machine à vapeur, le machinisme et la mécanisation de la production industrielle. Ces innovations entraînent une progression spectaculaire de la production industrielle, avec le développement de secteurs moteurs comme la métallurgie, la sidérurgie, l'industrie textile et en fin de période le transport ferroviaire. Cette hausse de la production a entraîné celle du revenu par tête et le développement du capital financier qui a permis la généralisation des entreprises capitalistes.

Au niveau social, la structure de la société et de la population active est bouleversée. On assiste au déclin des propriétaires fonciers, au développement de la bourgeoisie industrielle et d'affaires et au développement du prolétariat ouvrier. La croissance démographique s'accélère, ainsi que l'urbanisation de la population.

Les causes de ce phénomène sont plurielles, sans que l'on puisse nettement mesurer leur contribution respective.

- le rôle des progrès de la science et des techniques semble déterminant, puisque conduisant aux innovations précédemment présentées. J.A Schumpeter explique d'ailleurs les révolutions industrielles par le développement des grappes d'innovation.

- Ensuite, la Révolution industrielle est précédée (sauf dans le cas de la France) d'une révolution agricole qui se manifeste pleinement dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle, après de longues années de pénurie alimentaire. Elle va permettre aussi bien d'accélérer les échanges avec le monde industriel et artisanal que de dégager des surplus de population qui alimenteront un exode rural continu. Ce surplus de population va servir évidemment à la formation d'une main-d'œuvre salariée et

permettra le développement de l'industrie. Le facteur démographique est décisif dans le décollage industriel : le surplus agricole permet aussi bien l'exode rural que l'accroissement brutal des naissances. Il permet aussi de constituer une accumulation primitive nécessaire pour le financement des futures activités industrielles

- En second lieu, le développement du capitalisme marchand a permis à la suite de la découverte de nouvelles voies de navigation d'accumuler de grandes quantités de capital monétaire, ces liquidités serviront ultérieurement au développement du capitalisme industriel dans la mesure où ce sont les mêmes qui assurent le grand commerce et le financement des grands projets industriels. Il ne faut pas oublier que jusqu'à la conquête des Amériques par les Espagnols, l'Europe a souffert d'une grave pénurie de signes monétaires pour son propre développement.

Mais l'évolution des structures matérielles s'accompagne de celle des valeurs. D'une part, la société civile s'émancipe peu à peu de la tutelle de l'église. C'est la signification de la Réforme qui développe des idées nouvelles aussi bien en ce qui concerne le taux d'intérêt que les possibilités d'accumuler du capital. Dans le même temps, le travail s'affirme peu à peu comme une valeur dominante. D'autre part se déploie peu à peu l'idée selon laquelle la science est le vecteur du progrès économique et social. Ainsi Condorcet+ soutiendra, dans son plan de réforme de l'enseignement présenté en 1792, que le développement des mathématiques conditionne le développement des sciences et que ce dernier est un élément déterminant du progrès humain, assurant par là la paix sociale.